

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES :
La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum d'une annonce : 75 cent.
Les annonces et réclames sont
reçues exclusivement par l'agence
de publicité Haussenstein & Vo-
gler, Sion, Lausanne, Montreux,
Genève, Fribourg, etc., et au
Bureau du Journal.

ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 4.— 2.50 1.50
Avec Bulletin 6.— 3.50 2.—
Etranger : Port en sus.

Rédaction, Administration,
Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone 8

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Nouveaux Faits connus Mercredi à midi

La seconde grande bataille est engagée sur le front Belfort-Vervins-Châlons-Meaux. L'offensive allemande a été arrêtée.

Les Russes viendraient au secours des Français. 200 à 300 mille hommes se seraient embarqués dans le port d'Arkangel, auraient gagné l'Angleterre, et seraient attendus d'un jour à l'autre en France. Deux corps d'armée auraient même déjà débarqué.

La place de Maubeuge a capitulé.

Les succès russes s'affirment formidables en Galicie et en Pologne.

Exécutions nécessaires

Dans une guerre, en Europe surtout, la quantité de soldats est loin d'être une chose négligeable.

Il est réservé aux seuls hommes de génie de pouvoir lutter victorieusement, avec un petit nombre d'hommes, contre de grandes masses — à moins toutefois que la nature du terrain ne donne, momentanément, l'avantage au petit nombre.

Aussi, les Français ont-ils fait tous leurs efforts pour revenir aux trois ans de service militaire après avoir constaté que la réduction à deux ans leur causait, sur l'Allemagne un affaiblissement mortel.

Puis, l'artillerie, le tir, peut, dans beaucoup de circonstances suppléer au nombre.

Ici encore, les Français ont accompli des progrès merveilleux. Leurs canons et leurs fusils sont d'excellentes armes de précision. Les guerres balkaniques ont surabondamment prouvé tout cela, et les sanglants événements qui se sont déroulés dans la plaine de Charleroi n'ont rien enlevé à ce jugement.

Les Français possèdent encore d'autres vertus guerrières, notamment l'impétuosité, la fougue, le courage, l'humeur joyeuse, autant de qualités qui valent leur pesant d'or.

Un gros point noir, un seul, semble avoir pesé sur leur vaillante armée : la politique.

Clémenceau lui-même parle de comptes à régler après la victoire finale. Le président de la République, d'accord avec le Conseil des Ministres, vient de fendre l'oreille au général Percin, l'incarnation du type de l'officier politicien, qui ne sut ni défendre Lille, ni soutenir l'armée de campagne franco-anglaise.

Il paraît que d'autres mesures encore vont être prises incessamment, et que, sans couper des têtes, il sera nécessaire de faucher des commandements.

La France doit se rappeler ce que la politique lui coûta le jour où celle-ci imposa Bazaine à la faiblesse du gouvernement impérial.

Il y a des heures où la tolérance de-

vient une trahison et où les questions de partis deviennent un crime, c'est lorsque la vie de la nation est en jeu.

Mais on peut avoir confiance dans le ministre de la guerre, M. Millerand. Il saura faire tout cela tranquillement, sans bruit, un doigt sur la bouche. Il n'y a pas de pays plus facile à gouverner que la France, lorsque le Parlement est aux champs, disait dernièrement un grand journaliste parisien.

Ch. SAINT-MAURICE.

La guerre et la civilisation

La guerre qui soulève en ce moment tous les peuples de l'Europe et les précipite les uns contre les autres dans une si furieuse mêlée, me fait songer au progrès et à la civilisation, surtout à cette civilisation dont les libres-penseurs et leurs acolytes ont tant assourdi nos oreilles depuis une centaine d'années bientôt.

A les entendre, grâce à leurs doctrines, — ils disent leurs principes — l'humanité allait revivre l'âge d'or si souvent chanté par les poètes du paganisme, et les peuples, tout nourris de philanthropie, devaient s'embrasser dans une touchante et fraternelle étreinte.

Eh bien, le voici, l'âge d'or ! et voici que la civilisation issue des Droits de l'homme solennellement proclamés en 89 s'avance pour remplacer la civilisation chrétienne ; la voici toute bardée de fer, hérissée de baïonnettes, entourée de mitrailleuses et de canons à longue portée, toute noire de poudre, souillée de sang, portant dans ses mains des grenades à incendie, des obus, des explosifs, des engins de destruction et de mort, foulant sous le sabot de son cheval des moneaux de cadavres et les ruines fumantes des cités qu'elle renverse et des contrées qu'elle ravage.

Elle viole le droit, elle méprise la faiblesse, elle adore la force, elle s'adore elle-même.

Son orgueil est sans mesure ; elle proclame l'indépendance absolue de l'Etat, elle exalte la liberté, toutes les libertés et, de ces libertés elle en prend pour elle-même à son gré, sans respect pour les droits de Dieu et les lois de son Eglise.

Depuis qu'elle a tourné la tête du peuple avec ce mot sonore de « liberté » si plein de promesses trompeuses, Dieu peut bien mettre un frein à la fureur des flots et dire à l'Océan : Tu viendras jusqu'ici, tu n'iras pas plus loin, mais il n'a pas à mettre de bornes aux désirs du cœur de l'homme, ni surtout à réfréner les ambitions des empires et des républiques, ni leurs rêves de grandeur et leur soif de conquêtes et de gloire.

La civilisation nouvelle s'en charge.

Pour arrêter ce qu'elle appelle, on ne sait pourquoi, les crimes des particuliers, elle a des légions d'agents, des prisons et même encore, horreur ! des échafauds ; pour dompter les convoitises des peuples, elle fait la guerre, la guerre qu'elle-même cependant affirmait désormais impossible dans une société civilisée comme elle l'a faite ; elle a les canons et les mitrailleuses dont je parlais tout à l'heure, aussi bien en France qu'ailleurs ; leurs voix redoutables feront taire les appétits des vaincus, mais, évidemment, pour laisser plus libre carrière aux appétits des vainqueurs.

C'est la théorie de la liberté moderne : le règne du plus fort par l'écrasement du plus faible ; c'est aussi, on en fait la cruelle expérience, la théorie de la civilisation antichrétienne.

Lorsqu'en 1864, l'Eglise catholique, par son Chef, déclarait qu'elle ne pouvait accepter cette prétendue civilisation, ni transiger avec elle, ce fut, dans le camp des libres-penseurs, une véritable explosion de cris de scandale et d'injures. On usa et on abusa de la parole du Pontife romain pour traiter l'Eglise d'ennemie du progrès, d'ennemie de la culture sociale et du bonheur de l'humanité.

On refusa d'entendre et de comprendre que la civilisation avec laquelle elle ne peut transiger est tout simplement la civilisation sans Dieu et sans le Christ notre Sauveur.

On se servit de la parole du Pape pour déclarer à l'Eglise une guerre sans trêve ni merci et pour essayer d'asseoir le progrès nouveau sur les ruines de la civilisation chrétienne.

Et maintenant, elle semble régner cette civilisation tant acclamée, et les peuples qui l'ont accueillie goûtent de ses fruits.

En seront-ils enfin dégoûtés ? Dieu le veuille ! Cependant on en pourrait douter quand on entend certains journaux, comme le *Contédéré*, clamer que le Christianisme fait obstacle à ce qui est grand, probablement parce qu'il condanne les passions, les ambitions injustes et ne permet ni aux individus ni aux peuples de faire tout ce qu'il leur plaît.

PS. — Le *Contédéré* me demande si j'entends légitimer la façon allemande de faire la guerre ?

Qu'il me dise d'abord comment, lui, avec sa théorie de la liberté et de l'omnipotence des Etats, peut la condamner ?

Qu'il me dise aussi pourquoi, lui, qui a légitimé l'acte des assassins de l'archiduc François-Ferdinand et d'autres crimes encore, y trouve à redire ?

Brigandage pour brigandage.

Je lui répondrai ensuite ; jusqu'ici, rien ne justifie sa question ! Je n'ai parlé de la guerre que d'une manière générale, sans m'occuper en particulier ni de la France ni de l'Allemagne.

LES ÉVÉNEMENTS

La Guerre Européenne

La Deuxième grande Bataille

Sur le Front Belfort, Vervins-Châlons-Meaux

La deuxième grande bataille est engagée.

L'Agence Wolf est muette sur les premiers résultats.

Nous ne possédons donc que les communiqués de Paris.

Voici le premier en date du 7 septembre :

A notre aile gauche les armées alliées progressent sans que l'ennemi s'y soit énergiquement opposé.

Au centre, dans la région de Verdun, des alternatives d'avance et de recul se produisent, mais la situation est inchangée. Dans les Vosges quelques succès partiels ont eu lieu.

A Paris, les éléments de la défense avancée livrèrent, dans le voisinage de l'Ourcq, des combats dont l'issue fut favorable aux troupes françaises.

Le ministre de la guerre a adressé au gouvernement de Maubeuge une dé-

pêche disant au nom du gouvernement de la République : « J'envoie aux héroïques défenseurs de Maubeuge et à la vaillante population l'expression de ma profonde admiration. Je vois que vous ne reculerez devant rien pour prolonger la résistance jusqu'à l'heure que j'espère prochaine de votre délivrance ».

D'autre part, le commandant en chef cite à l'ordre du jour des armées de campagne le gouverneur de Maubeuge pour sa belle défense.

Voici le second du 8 :

A notre aile gauche les armées alliées, y compris les éléments de défense avancée de Paris, progressent continuellement depuis l'Ourcq jusque dans la région de Montmirail. Les Allemands se sont repliés dans la direction de la Marne. Entre Meaux et Sezanne l'armée franco-anglaise a fait de nombreux prisonniers, dont un bataillon d'infanterie, une compagnie de mitrailleuses et a pris de nombreux caissons.

Au centre de violents combats ont été livrés entre Fère-Champenoise et Vitry-le-François. A la pointe sud de l'Argonne nous ne fîmes refoulés nulle part ; l'ennemi perdit du terrain aux abords de Vitry-le-François où le mouvement de repli de sa part fut nettement constaté.

A notre droite une division allemande a attaqué sur l'axe Château-Salins-Nancy, mais elle fut repoussée au nord de la forêt de Clamphenoux. D'autre part, plus à l'est, nous reprîmes la crête Mandray et le col des Fourneaux.

La situation en Alsace reste inchangée.

Récit de combat

Le *Herald* donne les détails suivants sur le combat qui eut lieu avant-hier dans la banlieue parisienne en un point où les Français ont défendu victorieusement le passage de la Marne.

Ils enlevèrent à la baïonnette les retranchements allemands. Ceux-ci ayant démasqué une batterie et des mitrailleuses, le canon de 75 les réduisit immédiatement au silence. Cependant à l'abri de cette artillerie des pontonniers ennemis établissaient un pont de bateaux. Mais, l'ouvrage terminé, les obus du 75 commencèrent à l'atteindre et en cinq minutes ce n'était plus qu'une débauche de planches entre-choquées aux remous de l'eau. Les obus du 75 fauchèrent une section entière.

Le narrateur a vu un Turco, sa baïonnette fichée dans la poitrine d'un adversaire. Le Turco était immobile, mort.

Les blessés furent alors ramenés sur Paris dans les tramways nogentais. Tous faisaient preuve du même entrain qu'au début du combat.

L'offensive allemande arrêtée

L'armée allemande, commandée par le général Kluck, qui avait passé la Marne hier, et qui avait à sa tête de colonne à La Ferté-Gaucher, a été attaquée violemment par l'armée française, à la fois sur le Grand Morin et sur le canal de l'Ourcq.

Une seconde armée allemande étant venue au secours de la première, la bataille est devenue générale dans la journée de lundi dans toute la région, sur les rives de la Marne, de Meaux à Vitry-le-François. Il semble qu'à la suite de cette action, l'offensive allemande a été arrêtée sur la Marne et dans l'Argonne.

Maubeuge a capitulé

Un gros point noir :

Maubeuge a capitulé après avoir sou-

tenu un siège d'une quinzaine de jours.

Cette capitulation libère l'armée d'investissement qui pourra venir prendre part à la bataille de la Marne, pour peu que celle-ci se prolonge. La capitulation étant du 7 septembre, l'action de cette armée, au cas où aucun détachement ennemi ne s'opposerait à sa marche, pourrait se faire sentir sur le champ de bataille, à partir du 11 septembre. Elle aurait pu même se manifester plus tôt, si les Français n'avaient pas fait subir à leurs lignes de chemins de fer des destructions suffisantes.

Sur la Marne, l'aile enveloppante française a jusqu'ici progressé ; sur le front, la progression est moins sensible.

Les Allemands abandonnent la Belgique

On mande d'Anvers, le 8 au matin, aux journaux italiens :

La division territoriale allemande qui occupait la campagne du Limbourg belge s'est retirée.

Toute la Belgique, de la frontière septentrionale à l'extrémité de la ligne Lovanio-Diest, est tout à fait libre de troupes allemandes.

L'armée belge se prépare à occuper le territoire abandonné par l'ennemi et à prendre l'offensive.

Arrivée de Russes en France

Est-il exact que deux corps d'armée aient débarqué en France, amenés d'Arkangel dans les ports français ? Lundi soir déjà, on nous l'affirmait, et nous avions peine à le croire. Il semble bien cependant qu'il soit nécessaire de prendre cette information au sérieux. Il n'y a rien d'impossible à ce que l'Angleterre, qui tient toutes les mers, ait pu accomplir ce tour de force de faire passer en une quinzaine de jours cent mille Russes du Nord sur le territoire français. C'est un atout sérieux pour l'armée française. On commence à voir clair dans le jeu du général Joffre.

Le plus grand mystère est gardé sur leur débarquement. On dit que 40, 80 000 ont déjà mis pied à terre et que 150 à 200,000 sont sur le point de toucher dans un port français.

Sur le front Russe

L'offensive russe sur tout le front

L'ambassade de Russie à Rome a reçu le télégramme suivant de Petrograd, en date du 5, à 2 h. de l'après-midi :

« La position de nos troupes est actuellement la suivante : Au nord de la Prusse orientale, Tilsit est entre nos mains ; plus au sud, nos avant-gardes se trouvent devant la ligne fortifiée du fleuve Deime. Sur la rive gauche du fleuve Pregel, la ligne est à peu près la suivante : Tapiaw-Allenburg-Gerdauen-Angerburg. Au-delà de cette ligne, notre cavalerie a détruit les stations de Korschen et de Rastenburg, ainsi qu'une quantité considérable de matériel roulant.

» La ligne des lacs masuriens est toujours occupée par les Allemands. A l'ouest de cette ligne, le front de nos troupes se dirige de Johannisburg par Mlava, Nieszawa, Kolo, Sieradz, Petrokow, Radom et Josefow, sur la Vistule.

» Dans la région de Radom, l'ennemi a concentré des forces assez importantes, qui ont tenté le 31 août une offensive dans la direction d'Ivangorod, mais furent repoussées.

» Sur le front de Galicie, les effets de

notre victoire s'affirment toujours plus brillants. Nos troupes venues de Halicz ont recueilli en route 31 canons abandonnés.

» L'échec de nos troupes près d'Ortelsburg n'a qu'une importance purement locale ; l'affaire n'a nullement eu pour nous le caractère tragique que voudraient lui attribuer les Allemands. Leurs indications sur l'importance de la victoire comme sur le nombre des prisonniers sont démesurément exagérées.

» Le calme le plus parfait et une confiance absolue dans le succès final règnent dans toute la Russie, unis aux sentiments du plus fervent patriotisme. Tous les bruits de désordres au Caucase, à Odessa et en Finlande, propagés à l'étranger par nos ennemis, sont de pures inventions.

Ce communiqué indique avec suffisamment de clarté les positions de l'armée russe dans la Prusse orientale et en Pologne, à l'ouest de Varsovie, vers la frontière posnanienne de l'Allemagne.

Russes et Autrichiens

Après Lemberg

Les Russes ont pris le 5 septembre les puissantes fortifications de Mikolajow, au sud-est de Lemberg, dont les armements comprenaient des couples blindés. Ils se sont emparés de 40 canons et de beaucoup de munitions.

Dans la sphère d'opérations de Rawaraska, de sérieux engagements continuent. L'armée autrichienne qui se trouvait dans la direction de Cholm se retire, repoussée par les Russes, qui ont fait de nombreux prisonniers et se sont saisis de canons et de parcs.

Sur le front d'Allemagne, on signale des escarmouches insignifiantes.

L'agence Westnik est autorisée à déclarer que les troupes russes soutenant depuis le 21 août l'offensive incessante de l'ennemi, entre la Vistule et le Boug, ont défait complètement, le 28 août, près de Lutschow, la 15^e division autrichienne et l'ont poursuivie jusqu'au 4 septembre.

Dans les combats livrés dans cette direction, les Russes ont pris 3 drapeaux, 23 canons, 18 mitrailleuses, 2 avions, plus de 150 officiers et 12,000 soldats.

Toutes les nouvelles relatives à de prétendues victoires du général Ofenbourg près de Zamontie et de Taschowzy sont sciemment fausses ou ont pour but d'atténuer l'importance des succès russes en Galicie, où, rien que dans la direction de Lemberg, les Russes ont pris un riche butin, savoir 70,000 prisonniers, 300 bouches à feu, 30 locomotives, 150 wagons, de nombreux convois de bagages divers, etc.

Le Royaume de la Mort

Un charnier

Un prêtre de Saarbrück, qui s'était rendu à Lunéville pour y chercher le corps d'un officier allemand tombé sur

le champ de bataille, a fait un récit émouvant de ce qu'il a vu après les terribles journées du 19 au 23 août :

« Sortis de Lunéville à la pointe du jour, nous nous trouvâmes presque aussitôt devant l'immense champ de bataille que nous avions traversé la veille, en voiture, pendant la nuit. Comment décrire cet épouvantable royaume de la mort ! Dans les fossés des routes, sur les talus, dans les prés et les champs, au milieu des cadavres des chevaux, gisaient les corps des ennemis, déchiquetés par les projectiles. Les uns ont les bras repliés comme dans un dernier mouvement de défense ; chez d'autres les doigts crispés attestent l'effroyable agonie, et le sang et la poussière souillent les traits décomposés par la rage ou par la terreur. Voitures à munitions, en partie renversées, les roues brisées, lambeaux d'uni-formes, armes de toute sorte s'amoncellent à perte de vue. Et de ces débris se dégage l'affreux pauteur du sang, de la sueur et des cadavres en décomposition. Le pays en est empesté à bien des lieues à la ronde. Aucun mort allemand n'est visible. De grands tertres de terre fraîchement remuée, alignés et ratissés avec soin, et sur lesquels s'élèvent des croix de bois, montrent le lieu où la pitié des camarades a rendu les derniers devoirs aux héros tombés. Nos soldats, après chaque bataille, songent d'abord à ceux qui ne sont plus.

Notre chemin nous conduisit à Einville, où se trouve le 7^e lazaret de campagne. Grand Dieu ! quel tableau ! Durant deux soirs, je l'ai eu continuellement sous les yeux ; je ne pourrai en oublier l'horreur. Côte à côte, dans la villa d'un notaire français, gisent les blessés le plus gravement atteints et les mourants, peut-être déjà les morts. Ils sont alignés ainsi en plein air, sur la pelouse s'étendant devant la maison. Il y a des jours et des nuits qu'ils attendent qu'on s'occupe d'eux ; la plupart ne sont pas même pansés. Cependant les médecins se donnent à leur tâche avec un dévouement sans pareil ; mais ils n'y suffisent pas. Dans l'obscurité, nous avançons à tâtons, prenant garde de ne pas heurter les blessés ni de piétiner les moribonds. Après avoir enjambé leur dernière lignée, nous nous arrêtons quelques instants encore pour contempler la prairie obscure où ils sont couchés tête contre tête. Le silence est celui de la tombe. De temps en temps, il est interrompu par quelque faible gémissement ; puis, de nouveau, règne un calme absolu. Vivent-ils encore, ces malheureux ? Sont-ils au bout de leurs souffrances ? Nous ne savons. Toute ma vie, je reverrai ce tableau d'Einville, sur le canal de la Marne au Rhin, ce lazaret sous le grand ciel, avec ses blessés demeurant sans soins jour et nuit, et je croirai sentir encore son écœurante odeur de sang qui vous prend à la gorge.

Nous trouvâmes ensuite le mort que nous cherchions et que nous avions promis de ramener aux siens, afin qu'ils pussent l'inhumer au pays natal. C'était un jeune officier. Peu de jours

avant la mobilisation, nous avions béni son mariage. Et maintenant, voilà son cadavre ensanglanté. Des habitants d'Einville, de pauvres journaliers, m'aident à le mettre au jour et se donnent une peine infinie. C'est en vain que je veux récompenser leurs efforts : « Nous n'acceptons rien, me disent-ils, nous sommes des chrétiens ». Et ils ne pensent qu'au sort tragique de cet officier et de sa jeune femme : « Pauvre brave ! pauvre femme ! » s'écrient-ils. Je leur serre la main et m'éloigne, profondément ému.

Dans la rue du village défile un convoi singulièrement funèbre : à sa tête, le curé de l'endroit, vénérable prêtre à cheveux blancs, à ses côtés, le vicaire ; derrière eux, six chariots, traînés par des chevaux et que conduisent des paysans. Ces grandes voitures transportent des monceaux de cadavres à la fosse commune creusée le long du mur du cimetière.

Accompagnant la triste dépouille de mon jeune officier, j'arrive devant une ambulance où un colonel a succombé à ses blessures, le matin même. On l'a couché sur le sol, son long manteau sur lui, le casque et l'épée sur la poitrine. Son ordonnance a pieusement semé de fleurettes ce lit de mort improvisé. Malgré ses graves blessures, l'officier paraît s'être endormi d'un sommeil paisible. Un cercueil de fortune ayant été préparé, j'emmenai aussi ce mort dans sa patrie, sur le camion automobile mis à ma disposition ».

Nouvelles Etrangères

En Albanie

La restauration du régime ottoman

L'entrée des insurgés à Durazzo a eu lieu samedi, et elle s'est déroulée comme une manœuvre des plus régulières. Pas un coup de fusil, même à blanc, pour ne pas effrayer la population ; pas de vols, pas de cris en dehors d'un enthousiaste « vivat » pour le sultan, que la foule a poussé lorsque sur la mosquée de Sciak on a hissé le drapeau musulman en place du drapeau portant l'aigle à deux têtes du prince de Wied. Nul acte d'hostilité ni des insurgés contre la population, ni de la part de celle-ci contre les nouveaux maîtres.

Durazzo a refait sa toilette turque. Pas le plus petit signe n'est resté du règne du prince de Wied : pas même l'écusson sur la mairie, pas même les écriteaux à la porte des bureaux. Plus de fez blancs à Durazzo : tous, y compris les orthodoxes, portent le fez rouge avec la houppette pendante. Le commerce des fez rouges a commencé dans les cafés et dans les boutiques, et a continué dans les rues jusqu'au moment où chacun, la substitution accomplie, s'est dirigé vers le pont sur la lagune pour « aller embrasser les insurgés ».

Précédés d'un peloton de cavaliers portant un gibet de poil de chèvre, Mussa Effendi, Moufti de Tirana, et Soleiman Aglia ont franchi à une heure la grille du Palais royal, suivis de

près de 700 hommes armés, à pieds, avec les fanfares et les drapeaux rouges, ayant au centre le croissant et les étoiles.

Soleiman Aglia a prononcé un discours, déclarant qu'il prenait possession du gouvernement en attendant « le futur prince musulman » et en rendant grâce au Calife.

Il a ensuite lu une espèce de prière exhortant à la paix, et la foule a répondu en chœur « amin » (amen).

Les insurgés nourrissent en général des sentiments de sympathie et de reconnaissance pour l'Italie.

Une protestation belge au gouvernement allemand

L'Ambassade d'Espagne à Rome communique aux journaux que la légation d'Espagne à Berlin ayant assumé la défense des intérêts belges durant la rupture des relations diplomatiques, a reçu du Gouvernement belge une note, avec prière de la transmettre au gouvernement allemand.

Voici le résumé de ce document :

« La Belgique qui voulait la paix a été obligée par l'Allemagne à prendre les armes et à opposer la légitime défense à une agression qu'aucun fait ne justifie, et qui est contraire aux clauses solennelles des traités.

» La Belgique s'honore de lutter loyalement, en observant toutes les lois internationales et les règles de la guerre.

» Après l'entrée des troupes allemandes sur son territoire, le Gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes et a fait imprimer chaque jour, dans les journaux, des dispositions interdisant aux citoyens non combattants de faire acte d'hostilité contre les troupes qui envahissent le pays.

» Le Gouvernement belge proteste vivement contre les fausses affirmations du Gouvernement allemand pour justifier ses odieuses représailles.

» Si quelques faits contraires aux lois de la guerre ont pu se produire, il faut tenir compte, avant de les juger, de la légitime indignation que les cruautés commises par les soldats allemands ont soulevée dans le peuple belge, éminemment pacifique, mais énergique dans la défense de ses droits et dans le respect de l'humanité.

La note contient une liste des excès et des violences commis par les Allemands jusqu'au 20 août, ainsi que les documents de l'enquête faite par un comité spécial qui a son siège au Ministère de la justice ; il conclut :

« Ces faits comprennent le massacre de citoyens désarmés, les violences contre les femmes et les jeunes filles, les incendies de villages et de maisons isolées d'où aucune résistance n'a été opposée, ainsi que d'innombrables actes de pillage. Un grand nombre de ces faits ont été accomplis, par des soldats allemands, en présence de leurs officiers et souvent même à l'instigation de ceux-ci. Il est évident que le but des autorités allemandes est de terroriser la population.

Une réception diplomatique au Vatican.

Le Pape a reçu dans la salle du trône le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège.

Le Pape a fait son entrée dans la salle accompagné de la Cour pontificale et s'est assis sur le trône. L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie près le Saint-Siège, doyen du corps diplomatique, a lu un discours en français exprimant ses vœux les plus chaleureux et l'hommage de sa profonde vénération. Le Pape a répondu en français en faisant des vœux de prospérité pour toutes les nations et pour le maintien des rapports inaltérables entre le Saint-Siège et les pays représentés. Le Pape est ensuite descendu du trône et a donné sa main à baiser aux diplomates. Il a eu pour chacun des paroles aimables.

Le ministre de Belgique a remis au Pape une enveloppe contenant une dépêche de souhaits du roi des Belges.

Après la réception, le corps diplomatique a rendu visite au secrétaire d'Etat, M^{re} le cardinal Ferrata.

Nouvelles Suisses

Pangermanisme intégral

Un des principaux journaux de Munich, les *Münchener Neuesten Nachrichten*, vient de publier un feuilleton, intitulé « le Sang allemand », de Horst Bodemer. Citons-en un passage caractéristique, dans lequel le personnage principal, appelé le comte Roland Loppa, prononce un toast qu'il appelle lui-même une prière :

« La Bourgogne allemande est perdue. Du wurtembergeois Mæmpelgard, les drôles ont fait Montbéliard ! Et qui donc est maître en Flandre et en Brabant ? Dans le prussien Neuenburg maintenant Neuchâtel?... Le monde est partagé, mais nous ? Et pendant ce temps, l'étrave de nos vaisseaux sillonne toutes les mers, le commerce et l'industrie fleurissent ! La conscience allemande, la science allemande, les arts allemands !... Un vaisseau de guerre après l'autre est lancé sur les mers ! En grinçant des dents, les officiers se tiennent devant leurs escadrons, leurs batteries, leurs compagnies ! Derrière eux un peuple de paysans nerveux !... Quand donc enfin ? Quand donc dira-t-on : Empereur allemand, roi de Bourgogne, duc de toute la Lorraine, prince de Neuchâtel, comte de Montbéliard, de Flandre et de Brabant... Quand donc enfin l'action remplacera-t-elle la habélerie ? Quand donc cessera la veulerie ?... Un printemps doit encore venir, un printemps clair et limpide ! Le printemps des races germaniques... C'est à lui que je bois ! Empereur allemand, quand seras-tu roi de Bourgogne, duc de toute la Lorraine, prince de Neuchâtel, comte de Montbéliard, de Flandre et de Brabant ? »

Dédié aux Suisses, partisans d'une Allemagne victorieuse !

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

41

Meurtre par la vie ! (1)

Mary Floran

Eh bien ? lui dit-il, car il brûlait d'impatience, avez-vous eu la visite de madame d'Esports ?

— Oui, dit madame Dréveil.

— Comment la trouvez-vous ?

— Très distinguée, très grande dame, cachant sous une amabilité voulue un fond certain d'amertume, d'aigreur même, peut-être, et une incurable tristesse. Elle doit être naturellement fière, hautaine, autoritaire, mais la vie a passé là-dessus, avec ses épreuves, et a adouci les angles. Au demeurant, très polie, très gracieuse, même...

Jean avait écouté en se morfondant, ce portrait qu'il reconnaissait exact, mais n'avait osé interrompre sa mère. Lorsqu'elle se tut, il reprit :

— Et mademoiselle d'Esports ?

— Oh ! elle est charmante ! charmante de tous points. Très jolie, simple, aimable, évidemment intelligente. C'est une jeune personne accomplie.

Jean se taisait, heureux.

— Tu me l'avais dépeinte fantasque, bizarre, continua madame Dréveil.

— Elle l'est à ses heures, dit Jean, mais de moins en moins.

— Elle n'a pas l'air souffrant.

— En ce moment elle va bien, mais c'est une santé fragile qu'un rien peut compromettre.

Longtemps encore la mère et le fils s'entretenaient de madame et de mademoiselle d'Esports. Maintenant que madame Dréveil les connaissait, il avait plaisir à lui parler d'elles et puisque, de sa propre volonté, Bertrande l'avait introduite dans leur intimité, à la lui faire partager.

Puis, sitôt le dîner, Jean quitta la table un peu précipitamment.

— Je vais chez madame d'Esports, dit-il à sa mère, m'excuser de n'avoir pu être là tantôt.

Sa mère le regarda s'éloigner et, pensive, hocha la tête dans un sentiment douloureux d'incertitude et d'inquiétude.

Le premier mot de Bertrande, en voyant entrer Jean, que, du reste, elle attendait, fut :

— Vous savez, nous avons vu madame Dréveil !

— Je le sais, dit-il.

Et saluant madame d'Esports il s'excusa d'avoir été empêché de se trouver chez sa mère, comme il l'eût désiré. La marquise lui répondit quelques mots gracieux sur le plaisir qu'elle avait eu à faire la connaissance de madame Dréveil, puis elle reprit son livre, laissant, comme elle avait coutume de le faire, sa fille causer avec le docteur.

— Comme vous ressemblez à votre mère ! dit Bertrande à Jean.

— Vous trouvez ? Je lui ressemble d'âme aussi. Elle a mis, dès ma plus tendre enfance, son empreinte sur mon caractère, sur mes sentiments et, bien souvent je l'y retrouve. Nous vivons, du reste, dans une intimité et une communauté d'idées presque parfaite.

— Et bien douce, j'en suis sûre ?... Je suis sûre aussi que c'est à cette intimité que vous devez cet art que vous avez de parler aux femmes, de les comprendre, de vous y intéresser. Avant vous je ne savais plus, ajouta-t-elle avec un retour sur le passé, ce que c'était la véritable intimité, celle qui consiste à partager ses impressions avec une autre personne ou à les ressentir identiques aux siennes ; à voir les choses de même, à les comprendre pareillement. Je

m'étonnais, parfois, que vous ayez pu me la donner, cette intimité, si complète, nos vies étant tellement différentes ! Madame votre mère m'explique la chose : c'est presque elle, avec sa délicatesse féminine qui, en vous, a gagné ma confiance.

— Prenez garde, dit Jean en souriant, je vais être jaloux !

— Jaloux ? fit-elle levant ses beaux sourcils fins dans un geste d'étonnement.

— Oui, jaloux de la sympathie, qu'à première vue vous accordez à ma mère, alors, qu'à moi, il a fallu tant de jours pour la conquérir !...

— C'est que, pour elle, vous avez préparé le terrain, dit Bertrande. Venez-vous jouer une page de Mozart, c'est le chantre de l'amitié, il me semble, avec sa douceur et sa sérénité...

XIX

Les jours passaient dans une intimité croissante et vraiment délicieuse entre les d'Esports et les Dréveil. Madame Dréveil était venue, seule, rendre la visite de ces dames, et avait continué à leur plaire. Bertrande voyait en elle la mère de Jean et, madame d'Esports, une femme sérieuse, intelligente, distinguée qui, connaissant la vie devait comprendre ses propres sentiments. Encore qu'elle n'aimât point à les

communiquer, il lui était doux qu'on les devinât.

Bertrande, sachant que madame Dréveil aimait beaucoup la musique, avait proposé qu'elle vint un jour entendre celle qu'elle faisait avec son fils ; et madame d'Esports en avait profité pour inviter madame Dréveil à passer la soirée à la villa.

— Je ne sorts plus jamais le soir, madame, avait répondu madame Dréveil, qui, tout en se prêtant volontiers aux relations commencées, ne voulait point, cependant, les multiplier, dans un but très louable de discrétion et de réserve, et dans un désir très légitime de garder toute sa liberté.

Alors Bertrande avait suggéré l'idée d'une réunion un dimanche après-midi, seul jour où le docteur fût libre. Madame Dréveil n'avait pu se dérober, et, après les vêpres, où elle assistait toujours, était venue à la villa.

Les jeunes gens avaient fait de la musique et joué dans la perfection, puis gais, heureux, ils avaient beaucoup causé. On avait pris le thé, le temps s'était écoulé comme un rêve. En revenant chez eux, Jean était joyeux, mais sa mère restait soucieuse. C'était la première fois qu'elle le voyait réuni à la charmante enfant qu'elle admirait sans restriction. Depuis quelque temps, une inquiétude flottait autour de son esprit sans y prendre corps ; maintenant,

Un drame à Lausanne

Un mari tue sa femme et se tue ensuite

M. Edouard R., comptable, demeurant au N° 4 de l'avenue Fraisse, a tué sa femme de deux coups de revolver, puis s'est fait justice.

Le meurtrier, divorcé de sa première femme, s'était remarié l'année dernière, sauf erreur. Des dissentiments d'ordre intime ne tardèrent pas à troubler la paix du ménage. Lundi à midi, M^{me} R. signifia à son mari son intention de divorcer. Il s'en suivit une querelle. R. sortit, alla chercher un revolver de gros calibre déposé dans son bureau, et revint vers une heure.

Pénétrant dans la cuisine, où se trouvait sa femme, il lui tira, presque à bout portant, deux coups de revolver dans la tête. La malheureuse tomba morte.

Son crime accompli, R. alla s'étendre sur son lit et se logea une balle dans le cœur. La mort fut instantanée.

La mère du meurtrier, qui se trouvait dans l'appartement, appela au secours. Un agent survint et fit les premières constatations.

Horaire d'hiver.

Le Conseil fédéral a décidé d'inviter les entreprises de transport public, en raison de la guerre européenne, de maintenir jusqu'à nouvel avis, aussi pour l'horaire d'hiver 1914-1915 l'horaire d'été réduit, actuellement en vigueur.

Contrebandier.

Près de Courrendlin, Berne, un maçon italien qui allait à travers champ avec un fusil chargé qu'il cachait sous ses vêtements, probablement dans le but de braconner, passa près d'un cheval qui lui décocha une ruade dans la poitrine. Le coup partit et blessa le maçon à la mâchoire. Il a été transporté à l'hôpital de Montier.

Incendies.

Une ferme située sur le Ruttihoeffi, près de Laufen, Berne, a été complètement détruite par un incendie. On ignore la cause de ce sinistre. De grandes quantités de foin et des machines agricoles ont été détruites.

— Près de Bischofzell, Argovie, une maison d'habitation avec grange a été détruite par un incendie allumé, croit-on, par un jeune domestique de treize ans et demi, qui s'amusa à allumer de la paille. Treize pièces de bétail ont pu être sauvées; les machines agricoles, de grandes provisions de fourrage et de céréales sont restées dans les flammes.

Pour les malades pauvres. — (Corresp.)

La guerre actuelle a suggéré tellement d'initiatives féminines, que nous voudrions qu'il en restât quelque chose dans la suite pour nos pauvres. Nombreuses, très nombreuses, se sont annoncées les jeunes filles pour prêter leurs services durant deux ou trois mois et même plus longtemps à la Croix Rouge. Ce sont des dévouements inespérés, et nous voudrions qu'ils de-

meurent acquis aux œuvres de bienfaisance. Nous allons leur en indiquer le moyen: c'est qu'elles se consacrent dans la suite aux soins des malades et des femmes en couches.

En 1909, le 18 octobre, M. le Recteur Meyer, de Lucerne, Président de la section des œuvres de charité de l'Association populaire catholique suisse, fonda la Société suisse pour le soin des malades et des femmes en couches. Il engagea d'abord trois jeunes personnes, associées zélées d'une congrégation d'Enfants de Marie, qui suivirent des cours pour garde-malades et obtinrent un diplôme réservé à cette nouvelle profession. Cet essai fut des plus heureux, car à peine un mois plus tard, trois nouvelles garde-malades furent engagées.

Ces garde-malades furent envoyées dans différentes localités, dans des familles pauvres, familles ouvrières, où tout en soignant la mère malade elles ont rempli tous les offices de la maison, se chargeant de la cuisine, des soins du ménage, de l'éducation des enfants, les formant à la prière et amenant même les maris qui ne le faisaient pas à remplir leurs devoirs religieux, à tel point même qu'en trois ou quatre semaines des intérieurs furent complètement transformés.

Enthousiasmées par ces premiers essais auprès des familles pauvres; ces six personnes désirant se consacrer à vie à cette belle œuvre, formèrent la Société Sainte-Anne.

Cette société ne constitue pas une congrégation: ce sont des gardes laïques groupées en association, dont chaque membre occupe, vis-à-vis de la Société suisse pour le soin des malades et des femmes en couches, une situation parfaitement individuelle, garantie par un contrat personnel.

Les Sœurs de Sainte-Anne, — c'est ainsi que le public les appelle, — portent un uniforme gris très simple, que fournit la Société, et s'engagent après un apprentissage de six mois au moins à demeurer au service de la Société, un an au minimum. Lorsque ce stage d'un an est terminé, elles peuvent s'engager sur les bases d'une dénonciation réciproque de six mois.

Le traitement mensuel de chaque Sœur de Sainte-Anne est de 40 fr., plus la nourriture et le logement. Lorsque les Sœurs ont besoin de repos, elles sont défrayées de tout.

Afin de garantir les Sœurs de Sainte-Anne contre toute éventualité, la Société a fondé une Caisse de secours, en cas de maladie ou d'invalidité. Moyennant un prélèvement de 15 fr. par mois sur leur traitement, les Sœurs ont droit à 150 jours de maladie ou de convalescence par an, durant lesquels elles sont sûres d'avoir tous les soins que réclament leur santé.

En cas d'invalidité, les Sœurs de Sainte-Anne, retirent, au bout de 11 à 15 ans de services, une rente annuelle de 400 fr. A partir de la seizième année cette rente est augmentée de 30 fr. par an et s'élève graduellement jusqu'à mille francs au bout de 35 ans de service.

Bertrande qui, peu à peu, la prenait, elle aussi, sous son charme. Par ce seul fait qu'elle était la mère de celui que la jeune fille estimait être, pour elle, l'ami unique, sûr, désintéressé, le premier qu'elle eût encore rencontré dans sa courte vie, madame Dréveil lui était déjà sympathique. La nature de cette vieille femme avait achevé de la gagner. Elle trouvait en elle une sérénité, une douceur, une affabilité qu'elle n'avait jamais goûtées avec sa mère, dont la sécheresse d'apparence cachait et refrénait tous les élans du cœur. Et elle se sentait absolument à l'aise, épanouie, même, dans l'atmosphère d'indulgence et de bonté qui régnait autour de madame Dréveil. Aussi y donnait-elle libre cours à ses sentiments intimes, si généreux et si purs, ce qui la rendait plus séduisante encore.

A vivre ainsi au centre d'un pauvre village, à coudoyer des humbles et des déshérités de la vie, Bertrande avait été prise d'une fièvre de charité. Elle avait entendu dire que le docteur Dréveil était la bienfaisance même, et que sa mère multipliait les aumônes: non point seulement les aumônes d'argent, les moins méritoires de toutes, parce que les plus faciles, mais ces aumônes de peine, de temps, de soins où l'on met une grande part de son moi intime, de son cœur et de sa foi. Entraînée par cet exemple, elle avait voulu l'imiter.

Lorsqu'elle a atteint l'âge de 55 ans, la Sœur de Sainte-Anne a droit à la rente de repos qui s'élève de 400 à 1000 francs selon le nombre d'années de service.

Si la Sœur de Sainte-Anne vient à quitter la Société pour une raison ou pour une autre, les sommes versées par elle durant ses années de service, lui sont intégralement remboursées, toutefois sans les intérêts qui demeurent au bénéfice de la Société.

La Sœur qui reste fidèle à la Société de Sainte-Anne jusqu'à la fin de ses jours est donc à l'abri de tout souci pour les bons et les mauvais temps. Celles qui veulent en sortir, après quelques années d'un utile dévouement ont en mains un petit capital qu'elles sauront apprécier dans la position nouvelle qu'elles embrasseront.

Après avoir prélevé sur les 40 fr. mensuels de traitement, 1 fr. 50 pour la location de l'uniforme, 15 fr. pour la caisse de retraite, il reste 23 fr. 50, dont la Sœur peut disposer. Cette somme, quoique modeste lui permet encore de faire quelques économies, ou de venir en aide à ses parents pauvres, car habituée à l'économie en toutes choses, elle n'a guère de besoins, et ne dépense pas.

Les Sœurs de Sainte-Anne sont très nombreuses, dans les cantons de la Suisse centrale, dans les cantons de Lucerne, de Zoug, de St-Gall, de Bâle et de Zurich. La Suisse romande est malheureusement restée en retard dans ce mouvement. Nous reconnaissons que les Sœurs de Bon-Secours et d'autres encore, rendent de précieux services, mais elles ne font que passer auprès des malades, tandis que les Sœurs de Sainte-Anne demeurent dans la famille aussi longtemps qu'il en est besoin.

Ne se trouvera-t-il donc pas, parmi toutes nos lectrices de la Suisse romande, quelques jeunes personnes dévouées voulant se consacrer au secours des familles pauvres et pour cela, entrer dans la Société de Sainte-Anne?

L'achat des blés indigènes.

Le Conseil fédéral vient de signer deux décrets concernant l'achat et la vente des blés indigènes.

Le Conseil fédéral achètera les blés directement aux producteurs, par l'entremise des associations agricoles ou des communes. Il le vendra ensuite au prix de revient.

Les achats se feront par quantité minimum de cinq mille kilos, aux prix suivants: froment, 29 francs les cent kilos; seigle, 24 francs; avoine, 24 francs, franco gare de départ.

Le Conseil fédéral a décidé de vendre les blés suivant les nécessités des différentes contrées, exclusivement aux meuniers. Il ne sera pas livré de quantités supérieures aux besoins d'un mois.

Le froment sera vendu 30 francs les 100 kilos et le maïs 25 francs. Les prix de l'avoine et du seigle seront fixés ultérieurement par le Département militaire.

Les meuniers devront vendre la farine de bonne qualité 38 francs les cent kilos et le son 2 francs, à prendre aux moulins, paiement comptant.

Elle avait pris, en commençant, la partie la plus aisée de la tâche: travailler pour les pauvres. Assise dans son salon bien chauffé, dont la tiède atmosphère, embaumée du parfum des fleurs qui s'y épanouissaient, donnait l'illusion de l'été, les douces pelotes veloutées de laines blanche, bleue ou rose se convertissaient, sous le crochet d'écaïlle manié dextrement par ses doigts agiles, en brassières, en jupons, en capelines et en chaussons. Le tout frais, gracieux, élégant comme semblait devoir l'être tout ce qui approchait la jolie enfant.

Peu habituée à ce genre de travaux, il lui a fallu des conseils. Elle était allée les chercher près de madame Dréveil, qui, ne les lui ayant d'abord donnés que par stricte politesse, prenait plaisir, maintenant, à initier Bertrande aux secrets des mailles à l'endroit et des mailles à l'envers du vieux tricot de nos mères, et au point tunisien, au point nid d'abeille, du crochet, son fils aîné. Car, en travaillant, on causait et madame Dréveil était chaque jour plus conquise par la riche et délicate nature morale que ces causeries lui révélèrent, dans son intangible droiture et sa filiale pureté.

Des pénalités ont été prévues pour toute infraction à ce règlement.

Féroce cambrioleur.

Dans le IV^{me} arrondissement de Zurich, la police avait voulu arrêter un cambrioleur qui s'était introduit dans une maison. Mais le malandrin se défendit à coups de couteau, blessant grièvement un gendarme dans le dos et un autre à une main.

Dura lex...

La police des villes a reçu l'ordre de faire évacuer les promenades publiques à 10 heures du soir déjà. Cette mesure paraît sévère, étant donné le temps superbe et le clair de lune qu'il fait actuellement.

Un vol.

Des voleurs se sont introduits dans l'appartement d'une épicrière de Zurich et lui ont dérobé mille francs.

Ceux qui s'en vont.

M. Placide Weissenbach, premier président de la direction des C. F. F., vient de mourir à Aarau. Ce digne fonctionnaire était âgé de 74 ans.

Hier est mort à Coire M. Saluz ingénieur en chef des chemins de fer rhétiques.

Victime de la montagne.

Un jeune touriste qui avait entrepris une excursion dans le massif du Scntis, Appenzel, a disparu.

Une colonne de sauvetage est partie à sa recherche.

Encore des sans-travail.

La fabrique de chocolats Lindt et Sprüngli, à Kilchberg, Zurich, a dû renvoyer cent quinze ouvriers et ouvrières. Ils ont reçu la paie de la prochaine quinzaine, mais ils sont congédiés définitivement.

On avait espéré que la direction maintiendrait un service réduit, ne fût-ce que pour pourvoir à la nourriture des employés.

En cueillant des cerises.

A Coire, un paysan, âgé de quarante-cinq ans, monté sur une échelle, cueillait des cerises tardives. L'échelle ayant glissé, le paysan tomba et se cassa la colonne vertébrale.

Il succomba le soir même à ses blessures.

Deux ouvriers blessés.

Deux ouvriers peintres sont tombés d'un échafaudage, à l'usine des forces motrices de Laufenbourg, Argovie. Ils ont été relevés grièvement blessés.

Nouvelles Locales

Souscription

Les Italiens habitant St-Maurice et les environs ont organisé une souscription en faveur de la Croix-Rouge suisse. Cette souscription a produit la jolie somme de 67 francs.

Voici la liste des généreux souscripteurs:

Sig. B. Parolin, 0. fr. 50; Sig. Etienne Bottaro, 5 francs; Famiglia Maggi, 5 francs; Sig. Francioli A., électricien, 1 fr.; Sig. Ant.

ne fût revenu. Elle ne demandait, du reste, pas à le voir, mais elle s'imprégnait de l'esprit de sa vie propre, par son intimité croissante avec sa mère.

De madame Dréveil, elle apprenait bien d'autres choses encore que les points de tricot ou de crochet. Elle apprenait la vie des humbles, ses mérites, la grandeur que peut cacher sa simplicité et ses joies. Elle se plaisait à faire parler la mère du docteur de sa vie de jeune fille, de son mariage, de son existence d'épouse. Et, dans le culte gardé par la veuve à la mémoire de son mari, elle devinait un amour réciproque, très grand, très doux, comme celui qu'elle-même, un jour, avait rêvé et dont elle n'avait jamais vu autour d'elle la réalisation.

Madame d'Esports laissait sa fille aller seule chez madame Dréveil, comme, chaque soir, elle la laissait causer seule avec le docteur. Ce n'était point qu'elle se désintéressât de son enfant, mais, quand elle ne se sentait pas lui être indispensable, elle retournait, inconsciemment peut-être, à ce détachement des autres qui la faisait vivre en elle-même et pour elle-même, et avait creusé, dès l'enfance, entre elle et Bertrande le fossé d'un éloignement moral, bien difficile à franchir ensuite.

(A suivre).

Crossetti, 1 fr.; Sig. Bellosta Antonio, 0 fr. 50; Sig. Crossetti Natale, 0 fr. 50; Sig. Turconi Attilio, 0 fr. 50; Sig. G. Francioli, 1 fr.; Sig. B. Gasparoli, 1 fr.; M^{me} Vienna Coppini, 0 fr. 50; Sig. Jeri Luigi, 0. fr. 50; M^{me} Montangero Pierina, 1 fr.; Sig. Painzza Francesco, 1 fr.; Sig. Gori Dante, 1 fr.; Sig. Delaude Ephise, 1 fr.; Sig. Joseph Chiocchetti, 1 fr.; Sig. Martinella Victor, 1 fr.; Sig. Berta Ambrogio, 1 fr.; Sig. Etienne Montangero, 2 fr.; Sig. Toletto Eugène, 2 fr.; Sig. Simonetti Leoluco, 1 fr.; Sig. Maggi Alfonso, 0 fr. 50; Sig. Carnazzale Enrico, 0 fr. 50; Sig. Peruzzi Bruliano, 0 fr. 50; Sig. Nobili Ant., 2 fr.; Sig. Fumagalli Angelo, 0 fr. 50; Sig. Bernasconi Luco, 0 fr. 50; Sig. Sassi Giuseppe, 0 fr. 50; Sig. G. Ronco, 1 fr.; Sig. Casimir Perrin, 2 fr.; Sig. B. Sassi, 1 fr. 50; Sig. Bagaini Carto, 0 fr. 50; Sig. Cimbri, cordonnier, 2 fr.; Sig. Dionisotti Joseph, 0 fr. 50; Sig. Macezzi Eduardo, 0 fr. 50; Sig. Montangero Antonio, 1 franc.

Offerta speciale della ditta

Micotti Frères e Martinella

Sig. Micotti Frères, 5 fr.; Sig. Micotti Frères e Martinella, 5 fr.; Sig. Cristina, 1 fr.; Sig. Rigoli, 1 fr.; Sig. Polli Pierre, 1 fr.; Sig. Polli Antonio, 1 fr.; Sig. Agosti Jean, 1 fr.; Sig. Micotti, 0 fr. 50; Sig. Canetta, 0 fr. 50; Sig. Ferrini, 1 fr.; Sig. Ceroni, 0 fr. 50; Sig. Mazzolini, 1 fr.; Sig. Andissio Giovanni, 1 fr.; Sig. Micotti Natale, 1 fr.; Sig. Martinella Federich, 1 fr. 50; Sig. Ubertini, 2 fr. Total 67 francs.

In natura:

M^{me} Parolini: Filato lana per 1 paio calzini.

St-Maurice, 6 Settembre 1914.

I. Collettori:

MAGGI Florian

ARMIDO Francioli.

Finances et Lœtschberg.

Les actionnaires français du Lœtschberg ont demandé que le montant des coupons échus sur les obligations et actions privilégiées de cette compagnie leur soit payé, bien que presque toutes les sociétés aient suspendu en France les paiements analogues. La direction du Lœtschberg a consenti à le faire, pourvu que les coupons soient présentés à Berne pour le paiement.

Nomination ecclésiastique.

M. l'abbé Jérôme Wolf, de Sion, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Troistorrents.

Bouveret.

M. Roch-Meinrad, pêcheur au Bouveret, a pris, dans un seul grand filet, depuis le 1^{er} septembre, un brochet de trente-cinq livres, plusieurs feras de huit, dix et quinze livres et une centaine de brochets, grands et petits.

Les brochets, qui séjournent de préférence dans le petit lac, ont, on ne sait par quel caprice, poussé en bancs dans le haut lac.

Croix-Rouge.

Jusqu'à ce jour, plus de 500.000 fr. sont parvenus à l'office central de la Croix-Rouge, à Berne. Dans tout le pays les mains habiles de nombreuses femmes travaillent à remplir les 5 dépôts de la Croix-Rouge de St-Gall, Zurich, Lucerne, Berne et Lausanne, de linge de corps pour malades et bien portants. Les troupes ont reçu jusqu'à présent par l'entremise de ces dépôts environ 5.000 chemises et plus de 10 mille paires de chaussettes et grâce à l'esprit de sacrifice du peuple suisse, la Croix-Rouge est à même de pourvoir dans une large mesure les soldats nécessiteux de sous-vêtements.

Pour que la répartition se fasse d'une manière convenable et équitable, il est nécessaire que les commandants d'unité, qui eux sont le mieux à même de connaître les besoins de leurs hommes, s'adressent directement au médecin en chef de la Croix-Rouge et non à une section locale ou à une rédaction de journal. Le bureau central fera immédiatement satisfaisant par le dépôt le plus rapproché à toute demande qui lui parviendra. Lorsque cette manière de faire sera adoptée par tous les commandants de troupes, on ne verra plus des unités de troupes surchargées de dons et d'autres s'en aller les mains vides.

(Communiqué).

Encore des cigares.

L'excellente Maison Masson, fabrique de cigares à Vevey, a fait don de 12.000 cigares pour l'armée.

Le Département militaire lui en a exprimé sa vive gratitude.

La Maison Masson est fort bien connue dans notre canton du Valais, où son excellent voyageur, M. Dorthe ne compte que des amis.

Neutralité morale

On écrit au *Journal de Genève* :

Monsieur le Rédacteur,

Il m'est impossible de laisser passer sans protestation la théorie développée dans votre numéro du 3 courant par M. le professeur Dubois sous ce titre : *Notre neutralité*.

Au risque de passer aux yeux de l'éminent spécialiste pour un de ces « intellectuels impulsifs » à qui il destine son article, j'obéis à l'impérieux devoir que me dicte ma conscience.

Tous nous sommes d'accord sur ce principe : La Suisse doit être neutre. Cela ne veut pas dire que chaque Suisse, pour être vraiment neutre, doit se conduire en pleutre. Et c'est à quoi nous aboutirions fatalement si nous observions l'attitude que M. Dubois nous prescrit sous le nom de *neutralité morale*.

Il n'y a pas pour les honnêtes gens de neutralité morale. Il n'y aurait plus de morale sur la terre si la neutralité était permise en face du mal ou du bien. Celui qui demeure passif et indif-

férent devant certains faits n'est plus digne ni du nom d'homme, ni surtout du nom de citoyen suisse.

C'est comme citoyen de la Suisse neutre, et c'est en qualité d'homme libre que je déclare, par exemple — et pour m'en tenir à ces deux seuls faits — que la violation de la neutralité belge a été un crime et que le sac de Louvain est un acte sauvage.

Je qualifie ces faits comme ma conscience d'homme et de Suisse me les montre. Peu m'importe qui a commis ces horreurs et à quelle nation elles sont imputables. Là n'est pas la question. Je ne sais qu'une chose, c'est que *le mal est le mal*.

M. Dubois est du reste aussi persuadé que moi de la légitimité de ce jugement, puisque lui-même il rend responsable de cette horrible guerre tous les belligérants à la fois, sans s'apercevoir que, par cette condamnation en bloc, prononcée au nom de sa conscience à lui, il les juge et les offense tous. Drôle de façon d'être moralement neutre et de « renfermer, comme il nous y invite, ses sentiments dans le secret de son cœur ! »

La *neutralité morale* n'est possible qu'à ceux qui n'ont pas de morale. C'est bien pourquoi je défie le Dr Dubois d'être moralement neutre, et pourquoi je ne veux pas l'être non plus.

En notre qualité de Suisses, nous accomplirons donc tout notre devoir humain envers tous les belligérants, sans favoriser de notre concours aucun d'eux. Mais notre devoir humain ne sera jamais de dire à notre conscience, quand elle s'indigne : « Tais-toi ! Je ne veux plus t'écouter : tu vas me compromettre ».

Un peuple réduit à une pareille servilité payerait trop cher le bonheur d'être neutre.

Philippe GODET,
citoyen suisse et neutre.

Voëns, ce 4 septembre 1914.

Des instructions du général Joffre

Dans un ordre du jour intitulé : *Note pour toutes les armées*, et qui, sur les instructions du général Galliéni, a été lu trois fois, trois jours de suite à

tous les officiers, sous-officiers et soldats du camp retranché de Paris, le généralissime indique d'abord les raisons des pertes éprouvées par certains corps d'armées.

Toutes les fois, écrit le général Joffre, que l'on a voulu lancer l'infanterie à l'attaque de trop loin, avant que l'artillerie ait fait sentir son action, l'infanterie est tombée sous le feu des mitrailleuses et a subi des pertes qu'elle aurait pu éviter.

D'autre part, le combat d'infanterie n'a pas toujours été livré en ordre suffisamment dispersé.

Jetant de suite en ligne des unités nombreuses et denses, dit le généralissime, l'infanterie les expose immédiatement au feu de l'adversaire, qui les décime, arrête ainsi net leur offensive et les laisse souvent à la merci d'une contre-attaque.

En conséquence, il va être porté la plus grande attention à ce point essentiel ; le règlement sur le combat de l'infanterie sera désormais strictement observé, et l'on veillera surtout à ce que, dès qu'un point d'appui aura été conquis, il soit fortifié et on y amène de

l'artillerie pour empêcher tout retour offensif de l'ennemi.

Par ailleurs, l'ordre du jour contient l'intéressant renseignement que voici sur les procédés de tactique allemande :

Les divisions de cavalerie allemande agissent toujours, précédées de quelques bataillons d'infanterie transportés en automobiles. Jusqu'ici les gros de cavalerie progressent derrière leur infanterie et, de là, lancent des éléments de cavalerie (patrouilles et reconnaissances), qui viennent chercher appui auprès de leur infanterie aussitôt qu'ils sont attaqués. Notre cavalerie poursuit ces éléments et vient se heurter à des barrages solidement tenus.

Il importe, en conséquence, que nos divisions de cavalerie aient désormais toujours des soutiens d'infanterie pour les appuyer et augmenter leur capacité offensive.

Ces instructions du général Joffre ont été strictement mises en pratique depuis plusieurs jours déjà et elles ont donné, dans les combats livrés cette semaine dans le Nord, les plus heureux résultats.

Ecole supérieure cantonale de commerce pour les jeunes filles FRIBOURG

Enseignement normal, moderne et pratique sous la direction de M. le Dr TURMANN, professeur à l'Université. Après 3 années d'études, les élèves peuvent obtenir le diplôme de *baccalauréat-ès-sciences commerciales*. — Une *année préparatoire* est destinée aux jeunes filles dont l'âge, la culture générale ou la connaissance de la langue française sont insuffisants.

L'Ecole et son Internat occupent, sur les hauteurs du Gambach dominant Fribourg, des bâtiments spacieux et entièrement neufs, admirablement exposés au soleil, entourés de larges places pour les jeux en plein air, ainsi que de vastes jardins.

La rentrée est fixée, pour les internes, au 5 octobre, et pour les externes, au 6 octobre, à 8 heures du matin. Pour les conditions et l'envoi des programmes, s'adresser à la Direction de l'Ecole, ou bien à la Direction de l'Instruction Publique du canton de Fribourg.

Analyses médicales

URINE, CRACHAT, SANG, etc.

Réunir l'urine émise en 24 heures et en envoyer un échantillon d'environ 2 décis.

Pharmacie de Clarens, C. BUHRER, à Clarens-Montreux. 046



Industrie Nationale
Lessive grasse concentrée
865 d'ancienne réputation
PÉCLARD FRÈRES
Yverdon
Donne au linge une blancheur éclatante sans l'alléger.
En vente partout.

Banque Coopérative Suisse MARTIGNY

Nous recevons des dépôts avec intérêt au

4 % en *compte-courant*, valeur disponible à réquisition ou après 3 ou 8 jours d'avertissement, suivant l'importance des dépôts.

Les restrictions décidées par l'ensemble des Banques suisses relatives aux avoirs antérieurs au 1^{er} août dernier ne sont pas appliquées aux nouveaux dépôts.

4 1/2 % contre *obligations* de 1 à 5 ans ferme, minimum Fr. 500.—

Toutes opérations de banque

Pour renseignements et conditions spéciales, s'adresser au bureau.

LA DIRECTION

Chèques et virements postaux No II. 640

Bonne à tout faire
avec lessive, demandée. Envoyer certificats et gages désirés LANGER, 55 Avenue Rumine, Lausanne.

Un franc le 1/2 kilo
Café vert du Brésil extra
Occasion unique, dep. 1 kg. (Fco par 5 kg.) Albert MARGOT, Servette, 34, Genève.

Le Nouvelliste Valaisan
5 cent. le No.

Fille d'office
est demandée.
Hôtel de Montreux, Lausanne.

POUSSINES
Spécialité de Padoue-Italienne noire. La meilleure pondeuse 2 fr. pièce. Belles poussines de 3 mois environ. 2^{me} prix à l'Exposition de Sion 1913.
Envoi partout par poste et chemin de fer.
PARC AVICOLE SION, (au sud de l'Arsenal), 672

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALURÉATS
Naturalité
Les cours se donnent régulièrement.
Imprimerie St-Augustin
St-Maurice,
Impressions en tous genres

TIRAGE 29
Septembre
de la Loterie du Théâtre National pour les représentations Guilli. Tell, à Altdorf. Grande œuvre patriotique. Lots en espèces Fr.

200,000

Gros lots :

50,000

20,000 — 5000 etc. etc.
Sur chaque série de 25 billets un gagnant de Fr. 5 à 50,000.
Sur 15 billets 1, sur 25 billets (1 série) 2 billets gratuits.
Hâtez-vous et achetez de ces billets à Fr. 1.— avant qu'ils soient tous vendus.
En achetant des

LOTS

à Fr. 1 de la loterie de l'Exposition Nationale Suisse, on sait immédiatement si les billets sont gagnants. Les listes de tirage à 20 cent. seront envoyées en même temps avec les billets. Valeur totale de chaque série : Fr. 250,000. Gros lots de Frs 20,000 — 10,000 5,000 etc. etc.

Envoi contre remboursement par l'Agence centrale à Berne, Passage du Werdt No 403. 1155

POUSSINES AVANCÉES.

4 mois Fr. 13.— les 6, Fr. 25 les 12 ; 5 m. Fr. 18 les 6, Fr. 35.— les 12 ; 6 m. prêtes à pondre Fr. 25.— les 6, Fr. 49 les 12 ; tous sujets sélect. Padoue, Italiennes, meilleures pondeuses univ. Toute commande de Fr. 100.— recevra gratis et franco magnifique montre p. hommes ou dames, valeur Fr. 20.
Parc Avicole, YVERDON

Cartes du Théâtre de la guerre

En vente à la

Librairie St-Augustin, St-Maurice

Prix : Fr. 0.50, 0.60, 1.20, prises à la Librairie. Contre remboursement, 0 fr. 25 en plus.

Grande carte murale d'Europe : 1 fr. 50.

Le Pensionnat du Père Girard

dirigé par les Pères Cordeliers
2^{me} Internat du Collège cantonal St-Michel
FRIBOURG (Suisse)
admet les étudiants du Lycée, des deux gymnases, de l'Ecole supérieure de commerce et du cours préparatoire.
Prospectus gratis par le Père Directeur.

VINS EN GROS CORTHAY & TERRETTAZ - Martigny-Bourg

VINS ROUGES ET BLANCS, 1^{re} qualité
Notre clientèle toujours plus grande est une preuve de la bonne qualité de nos vins.

La Municipalité de Villeneuve

met au concours la fabrication et le transport des exploitations de bois suivants :

Dans la forêt des Granges : 130 moulés.
Au bois de Foyard : 40 ml.
En Arvel : 100 moulés.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. DELAPRAZ, municipal.
Les soumissions seront reçues à la Secrétaire Municipale, jusqu'au jeudi 17 septembre, à 6 h du soir.
Villeneuve, le 5 S.-pt. 1914.
Greffe municipal.

SOUVENIRS

Chaînes de montre, colliers et tableaux en cheveux sont fabriqués soigneusement avec les cheveux de la personne par Louis GHIOLETO, coiffeur, Lausanne.
Sur demande, envoi du catalogue.

TACHES de ROUSSEUR
disparaissent rapidement par l'emploi du lait antéphélique ; en flacons de fr. 2.50 et 1.50 chez MM. JAMBÉ, ph., Châtel-St-Denis ; dans les Pharmacies et chez les Coiffeurs-parfumeurs.

Dans les circonstances actuelles

L'IMPRIMERIE

de

l'Œuvre St-Augustin

se charge comme d'habitude de

tous les travaux d'impression